



À QUI S'ADRESSE LA VAE ?

Pour toute personne (salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles, proches aidants) qui souhaite valider les acquis de son expérience pour obtenir un diplôme relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire (du niveau 3 au niveau 5).

CONDITIONS D'ADMISSION

Pas de condition pour s'inscrire sur France VAE.

La phase de faisabilité peut se faire dans un autre organisme.

Pour bénéficier de l'accompagnement à la constitution du dossier de validation :

- Avoir fait son étude de faisabilité
- Être inscrit au diplôme
- Avoir un financement

CONTENU DE LA PRESTATION

Après votre inscription sur France VAE (<https://vae.gouv.fr/>), l'Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) vous aide tout au long de votre parcours de VAE : depuis le diagnostic de vos compétences jusqu'au bilan après le passage en jury.

- Réception et information des candidats
- Diagnostic sur les compétences pour étudier la faisabilité du projet
- Construction du parcours en fonction des besoins
- Recherche des financements
- Aide à la constitution du dossier de recevabilité et envoi au certificateur pour l'inscription au diplôme
- Une fois l'inscription au diplôme validée, accompagnement à la constitution du dossier de validation
- Préparation à l'entretien avec le jury
- Après le passage en jury, bilan de fin de parcours

Domaines d'intervention : 21056 Élevage, 21053 Viticulture, 21027 Horticulture, 21041 Sylviculture, 21052 Gestion exploitation agricole, 21046 Travaux paysagers, 21022 Grande culture, 21059 Agronomie, 21012 Culture spécialisée, 21040 Polyculture, 21598 Environnement agriculture, 21347 Aquaculture, 21336 Gestion exploitation pêche aquaculture, 21551 Commercialisation agroalimentaire, 21575 Conditionnement agroalimentaire, 21532 Boisson, 42693 Tourisme rural, 42623 Animation tourisme

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le CFPPA Dijon-Quetigny est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.

LES ÉTAPES DE LA VAE

1. Inscription sur France VAE (<https://vae.gouv.fr/>)

2. Étude de faisabilité

3. Constitution du dossier de recevabilité

4. Envoi du dossier de recevabilité à la DRAAF BFC

5. Étude de recevabilité à la DRAAF BFC

6. Constitution du dossier de validation

7. Dépôt du dossier de validation à la DRAAF BFC

8. Passage en jury de validation

8.1. Validation totale

8.2. Validation partielle

8.3. Non validation

9. Constitution d'un dossier complémentaire (en cas de validation partielle)

10. Second passage en jury de validation

10.1 Validation totale

10.2 Validation partielle

Vous pourrez accéder à l'accompagnement tout au long de l'année dès réception de votre avis d'inscription au diplôme par la voie de la VAE.

Vous pouvez débuter votre parcours au CFPPA Dijon Quetigny à l'étape 2 ou à l'étape 6

TARIFFS ET MISE EN OEUVRE :

80€/heure pour un accompagnement maximum de 24h. Le temps d'accompagnement est défini au moment de l'étape de faisabilité en fonction des besoins et du profil du candidat. Le parcours pourra également se composer de périodes de formations et/ou d'immersions en entreprise.

Un devis sera établi et une convention viendra préciser les modalités de réalisation et les engagements respectifs des parties.



LES FINANCIEMENTS :

Financements mobilisables (en fonction du statut du candidat) :

Compte Personnel de Formation (CPF), Opérateurs de Compétences (OPCO), France Travail, Fond de formation des agriculteurs (VIVEA), Conseil Région BFC, Autofinancement.



SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, agro-campus-dijon.fr ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :



*Besoin d'un renseignement ? Contacter Mme COCHARD, correspondante VAE à la DRAAF BFC
03 39 59 40 06 ou srfd-appui.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr*

**Agro
Campus
Dijon**

CFPPA Dijon
Quetigny

NOS COORDONNÉES :



21 Bd Olivier de Serres - CS 90042 - 21800 QUETIGNY



03 80 71 80 40



cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr



Coordinateur de la formation : gaelle.chaumonnot@educagri.fr

**SCANNE
MOI**



agro-campus-dijon.fr